

CONCIERGE D'IMMEUBLE

LE METIER

Le ou la concierge sont responsables des travaux de nettoyage, de maintenance et d'entretien dans des bâtiments publics ou privés: écoles, centres sportifs, hôpitaux, administrations, entreprises, centres commerciaux, immeubles locatifs, etc.

CONTENU

●Technologie de l'immeuble

L'immeuble est le logement
Le traitement des déchets
Les techniques de nettoyage
La maintenance
Hygiène et sécurité
La gestion locative
Communication professionnelle
Dialoguer, animer et négocier
Rendre compte des opérations
Produire un message écrit, oral

●Biologie et chimie appliquée

Biologie appliquée
Microbes et transformation des déchets
Pollution
Le cycle de l'eau
Corrosion
Produits à risque et solvant

●Sciences médico – sociales

Droit du travail
Institution
Urbanisation
Exclusion sociale
La protection sanitaire et sociale
Le logement social

●Sécurité, protection au travail

Les points de vigilance
La prévention des accidents
Les comportements à éviter
Les équipements de protection

PREREQUIS

Français niveau A2
Bon relationnel et sens du service
Motivation à travailler avec des personnes issue de la diversité

COÛT – HORAIRES –DURÉE

CHF 1500.- / Participant
Les mercredis en journée : 09h-16h.
Les samedis en cours du soir : 16h30 –19h
Durée : 56 heures



Certificat de formation Gardien(e) Concierge d'immeuble

Lieu de la formation

Valentin 34/2
1004 Lausanne

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Secrétariat OPI Association
Valentin 34/2 - 1004 Lausanne
Ligne direct du responsable de formation
078.209.01.21

www.opi-association.ch
opi-lausanne@hotmail.com



DONNÉES PERSONNELLES

Mme M. (Ecrire en majuscules, s.v.p.)

Nom

Prénom

Rue et n°

N° postal et localité

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

N° de téléphone

Courriel

Lieu d'origineCanton

Nationalité B Permis de séjour annuel C Permis d'établissement

Remarques :

.....

Formation demandée :

✓Gardien (e) Concierge d'immeuble

Choisissez vos préférences :

Les mercredis en journée : 09h-16h.

Les samedis en cours du soir : 16h30-19h

J'ai pris connaissance des tarifs en vigueur, validé par délibération du comité d'OPI Association. Les frais d'écolage seront à payer à réception de la facture, auprès de la trésorerie.

Banque Post finance – IBAN CH36 0900 0000 1562 0635 8

N° DE COMPTE : 15-620635-8

Fait à

Le :

Lu et approuvé, signature :

Pièce à joindre au dossier : Pièce d'identité / Cv à jour

Conditions générales

1. Chaque participant est personnellement responsable du paiement de sa formation.
Seules les personnes ayant payé la taxe d'inscription seront admises au cours.

2. Sur demande et avec un minimum de 80% de suivi de cours, une attestation de cours peut être délivrée dans un délai d'une année.

3. Toute annulation doit être communiquée par écrit et adressée à :

OPI Association

Centre d'orientation et de formation

Valentin 34/2

1004 Lausanne.

4. Frais d'annulation :

Toute annulation engendre des frais.

Jusqu'à 15 jours ouvrables avant le début du cours : **150.-**

Passé ce délai, la taxe d'inscription est due dans sa totalité.

L'OPI se réserve le droit d'annuler une formation.

Dans ce cas, la totalité de la taxe d'inscription sera remboursée.

La direction.